

---

Présidence : Macédoine du Nord

## SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1418<sup>e</sup> séance plénière)

1. Date : mercredi 12 avril 2023 (dans la Ratsaal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 11 h 10

2. Présidente : M<sup>me</sup> H. Kolevska

Présidente, M<sup>me</sup> D. Herasymchuk (Conseillère du Président ukrainien et Commissaire aux droits de l'enfant et la réadaptation des enfants), Fédération de Russie (PC.DEL/469/23 OSCE+)

3. Sujets examinés-Déclarations-Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Présidente, Ukraine (PC.DEL/473/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/474/23), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/468/23), Türkiye (PC.DEL/475/23 OSCE+), Norvège (PC.DEL/471/23), Canada (PC.DEL/478/23), Suisse (PC.DEL/472/23 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Crimes en cours du régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/470/23)

- b) *Nouvelle agression militaire préplanifiée par l'Azerbaïdjan contre le territoire souverain de l'Arménie : Arménie*

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 20 avril 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence